

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

VILLE DE GRIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ET DES DÉCISIONS DU MAIRE

SÉANCE DU MARDI 7 AVRIL 2015

L'An Deux Mille Quinze mardi 7 avril, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM RIO, ATIG, MMES OGBI, LE BRIAND, M. LAATRISSE, MME ETE, MM TROADEC, ZERKAL, MME BELLAHMER, MM LOUISON, BORTOLI, VAZQUEZ, NDOMBELE, GAMIETTE, QAROUACH, M. SOILHI, BOUKANTAR, MMES AUBRY, RENKLICAY, HERGAUX, M. WILLAUME, MME GIBERT, M. OUKBI

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS : MME TAWAB REPRÉSENTÉE PAR MME OGBI, MME RAMI REPRÉSENTÉE PAR MME LE BRIAND, MME ITOUA REPRÉSENTÉE PAR M. NDOMBELE, MME GRENOUILLAT REPRÉSENTÉE PAR M. RIO, MME MABANZA REPRÉSENTÉE PAR M. TROADEC, M. BAGAVANE REPRÉSENTÉ PAR M. LAATRISSE, MME DIAWARA REPRÉSENTÉE PAR M. BOUKANTAR, M. GAUBIER REPRÉSENTÉ PAR MME GIBERT

ABSENTS : M. BENDIAB, MME COMMISSIONNE, M. BINOIS, MME LAMOTHE

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents : 23

DÉLIBÉRATION DEL-2015-0011 : DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2015

Le Conseil Municipal,

Vu la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2312-1 relatif à l'adoption du budget et à l'obligation faite aux communes de plus de 3500 habitants d'organiser un débat d'orientation budgétaire dans les 2 mois précédant le vote du Budget principal et de ses budgets annexes,

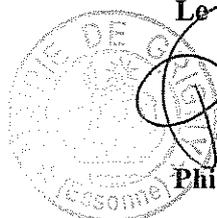
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal,

Prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2015 tant pour le budget principal que pour ses budgets annexes.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Maire,

Philippe RIO

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le 13 avril 2015

Transmis en Sous Préfecture le 14.04.15